

Villeurbanne le 30 octobre 2019

RAPPORT MORAL

Un bilan....

Bonjour à toutes et à tous....

La fin de cette olympiade est si proche... C'est l'avant dernière Assemblée Générale de cette mandature. Alors, pour laisser le plus de place possible aux perspectives d'avenir lors de la dernière AG qui aura lieu le 21 novembre 2020 à Annecy, je fais le choix de faire un bilan des deux olympiades, depuis l'AG électorale du 1<sup>er</sup> avril 2013 à Montluçon. Le dernier exercice ne modifiera pas ce bilan de manière significative.

En 2013, c'était le temps de « RABA pour TOUS », d'un projet associatif ambitieux, basé sur le rassemblement de notre comité inter-régional et son développement.

**L'idée boussole de notre projet associatif était :**

*« Un Comité inter-régional au service des licenciés, des clubs, en étroite coopération avec les ligues et les comités départementaux.*

*Nos valeurs : une réelle pratique démocratique dans notre fonctionnement, alliant excellence et exemplarité, basée sur un relationnel de qualité associant écoute, transparence et dialogue, respectueux des personnes et des engagements, respectueux des règles fédérales. »*

**Avec comme axes thématiques essentiels :**

- Définir les objectifs éducatifs et sociaux
- Favoriser l'approche développement durable
- Développer les commissions
- Développer les disciplines sportives
- Optimiser l'organisation de RABA
- Normaliser le fonctionnement du comité directeur

Vous trouverez dans la suite de ce bilan les actions à raccrocher aux différents thèmes.

## 1) L'optimisation de l'organisation du comité RABA.

L'optimisation de l'organisation RABA a été mise en œuvre en priorité, l'objectif étant de supprimer le maximum de freins dans le fonctionnement et d'optimiser les coûts de fonctionnement. **Se donner les moyens !**

En 2013, le budget de fonctionnement RABA était de **118 550€**. Il est, en 2019 (année pleine) de **71 000€**, soit une économie de **47 000€**.

En même temps, le budget consacré aux activités AURA, hors actions déléguées aux CODEP, était de **63 000€**. Il est, en 2019, de **85 000€ (+35%)!**

L'incidence de la réorganisation augmente de **65 000€** la participation aux activités (150 000€), avec 50 000€ de subventions institutionnelles (Conseil Régional et CNDS).

Ces subventions perçues au niveau ligues en 2013 étaient de 25 000€. Ce montant a donc doublé depuis.

Comment est-ce possible ??

**Connaître la réalité...** D'abord, en mettant à jour le plan comptable et en mettant en place une comptabilité analytique efficace, outil de gestion incontournable. Les rapports financiers présentés à chaque AG, avec leur niveau de détails et la transparence totale de nos coûts, le confirme.

**Supprimer les prestations inutiles et coûteuses**, les moyens inadaptés, grâce à l'analyse détaillée des coûts de fonctionnement.

**Réorganiser le fonctionnement**, en mettant en place un jeu de procédures administratives optimisant les circuits. Le logiciel de comptabilité et le logiciel commercial ont été remplacés par un ensemble Logiciel de vente et Logiciel de comptabilité interfacé, moins onéreux et plus adapté à notre besoin.

**Accroître l'autonomie de notre responsable administrative**, avec une note de fonction détaillée décrivant son rôle et ses responsabilités. Ceci a permis également d'augmenter l'intérêt de sa fonction et par la même son efficacité.

**Définir les circuits de paiements** fournisseurs et notes de frais. Ceux-ci sont très rapides (de l'ordre de la semaine), malgré un circuit de validation impliquant en moyenne 3 personnes (2 pour les circuits spécifiques liés au fonctionnement).

**Réduire de 80% les impressions papier**, en optimisant l'usage d'internet pour la communication et l'archivage électronique du maximum de documents.

**Assurer la transparence et la communication des informations** : un rapport financier détaillant action par action l'ensemble des mouvements financiers comptabilisés est fourni une fois par mois aux membres du CD, président(e)s de commissions, président(e)s de CODEP. Il est à la disposition à la demande.

**Et aujourd'hui, ça marche !!!**

## 2) Le fonctionnement du comité FFESSM AURA.

Il est contenu dans nos textes de références, Statuts, Règlement Intérieur, Procédures.

- **J'assure le pilotage administratif du comité**, aidé pour cela par Elise GUERIN.
- **Les présidents de commissions sont responsables et autonomes dans la conduite de leurs actions**, sous le pilotage des commissions nationales et du comité directeur.
- **Le comité directeur prend les décisions** qui sont de sa compétence, sur sollicitation du président. Il est également force de proposition.
- **Notre fonctionnement est décrit dans un ensemble de procédures** définissant un cadre permettant une prise de décision rapide par les personnes concernées, avec le maximum d'autonomie.
- **Notre comité est organisé par pôles, sportif, culturel, CODEP**, permettant une mise en commun d'activités semblables, avec une nouveauté cette olympiade, la mise en place d'une ETR (Equipe Technique Régionale) chargée du pilotage des activités sportives.
- **Une procédure de gestion des écarts par rapport au prévisionnel** permet une prise de décision rapide (consultation mail si simple !) ou remontée au niveau CD, si des divergences importantes apparaissent au niveau de la consultation. C'est alors le CD qui décide. Il est souverain et sa décision n'est pas contestable, même si l'on a un avis différent (Nos statuts, notre charte de l'écu le précisent).
- **Des rôles de coordinations ont été créés**. On commence à voir des résultats côté jeunes, secourisme. C'est plus difficile côté Handisub ... Ces rôles sont importants dans notre mission de comité régional.
- Notre comité assure les relations avec nos institutionnels.
- Notre comité assure les relations avec les CLUBS, les CODEP, le niveau national.
- **Communication** : notre site reçoit de 2500 à 3000 visiteurs différents par mois. Il existe 3 sites spécifiques à des commissions, plusieurs pages Facebook....

## 3) Le développement des activités.

Simultanément, il fallait développer, faire évoluer l'activité des commissions... C'était aussi rompre avec le passé et changer les comportements. C'était beaucoup plus complexe. La démarche budgétaire, colonne vertébrale des activités, a été structurée, organisée, et fonctionne de mieux en mieux.

Notre plan de développement fédéral met en avant la formation des cadres (toutes disciplines confondues), le développement des sports et les pratiques jeunes.

L'autonomie des commissions a été développée, **dans le cadre des directives nationales et des validations du comité directeur nécessaires** : calendrier des actions prévues (budget, nomination d'instructeur régionaux, évolution de l'organisation, etc ...) mais délégation ne signifie pas indépendance. J'ai personnellement banni toute intervention autoritaire sur les orientations d'une commission, pour autant que soient respectées les règles de la discipline et les décisions du comité directeur. **Chacun à sa place et dans son rôle.**

La majorité des difficultés se concentrent à ce niveau ! C'est la rencontre entre l'individu et le collectif. Pour moi, le collectif l'emporte largement. Notre rôle essentiel est la bonne administration de nos moyens et de nos ressources au service des licenciés (Ristournes sur licences et fonds publics) !! Alors, pas facile d'intervenir sur une situation en écart avec ces principes, où rapidement, on confond le rôle et la personne... C'est toujours pénible et peu productif. Nous avons mis en place une charte de l'écu ! Cela paraissait puéril, mais avec le temps, comme cela est important !

C'est quand se heurtent les convictions, les certitudes, que les difficultés augmentent. La solution existe dans une **recherche de compromis, nécessitant beaucoup d'écoute et de respect de l'autre...**

Le respect partagé des règles et procédures validées au niveau comité directeur sont incontournables si l'on veut éviter les situations conflictuelles. Toujours la même réponse dans la même situation : transparence et équité, pas de passe-droit ! Ceci étant, l'humain reste l'humain....

En conclusion sur ce sujet, toutes les commissions fonctionnent bien aujourd'hui, avec un point de vigilance sur les activités sportives. De la Plongée bouteille au Hockey Subaquatique, l'écart est important ! Notre jeune fédération a connu des évolutions importantes dans son bref passé... **Un nouveau défi d'évolution est à relever !**

**La majorité de nos activités sont en développement et, pour la plupart, fonctionnent très bien.**

#### 4) La réorganisation territoriale.

Cela a été l'alignement de l'organisation fédérale sur l'organisation territoriale. Nous avons fait partie des premières fédérations à nous réorganiser au niveau Auvergne Rhône Alpes.

Un épisode oublié...et pourtant :

La scission de l'ex- région Bourgogne avec le comité inter-régional RABA (précisée dans un traité d'apport signé le 13 juin 2015, **comportant une dotation de 52 434€** à la nouvelle entité Bourgogne Franche Comté), la fusion des ligues Auvergne, Rhône-Alpes avec l'ex comité RABA, pour aboutir au comité FFESSM AURA actuel, ont été les éléments significatifs de l'opération. Opération, complexe s'il en est, entièrement conduite et menée à bien au niveau régional.

En fin d'exercice 2013, le fond associatif AURA était de **305 000€**.

Ils seront à la clôture 2019, de **303 400€**.

**L'opération RABA (dotation 52 434€ (fond associatif)) à BFC → AURA a été compensée.**

Cet évènement majeur a conduit à **un rapprochement inédit entre le comité régional FFESSM AURA et les Comité départementaux**. En effet, le comité régional peut prétendre à des financements du Conseil Régional et CNDS. Ce fut fait efficacement, et ces fonds ont été directement redirigés vers les actions éligibles confiées aux CODEP, aujourd'hui complétés de 30% de recettes spécifiques AURA (environ 15 000€).

Cette dynamique est aujourd'hui opérationnelle grâce à un ensemble d'outils et de procédures. Ces outils sont mis en œuvre lors d'une campagne budgétaire annuelle. **Le niveau des fonds consacrés aux actions CODEP est d'un montant équivalent, voire supérieur aux ristournes sur licences reversées aux CODEP.**

**Ceci prend toute sa dimension dans l'arrivée de l'ANS qui remplace le CNDS.** Dans ce dossier, le comité AURA que je représentai (mandaté, à l'unanimité, par les présidents de CODEP) a été leader dans la démarche. J'ai été chargé de proposer un schéma d'organisation (avec le concours de notre DTN) qui a été présenté à l'ANS.

**Les régions et les CODEP qui sauront travailler ensemble seront décisionnaires dans la validation des aides ANS accordées aux clubs et aux CODEP.** Sinon, il y aura arbitrage national au niveau de notre fédération.

L'alternative est simple :

- On œuvre ensemble (CODEP et REGION) et on pilote nous même les dotations.
- On se la joue chacun pour soi et les décisions seront prises au niveau national.

**L'attitude de chacun d'entre nous sera déterminante.**

#### 5) La protection de l'environnement et le développement durable.

Sujet vaste et concernant l'ensemble des activités.



Les actions initiées par le comité directeur nous ont permis d'obtenir le label **Écosub®** au niveau régional. Nos réductions d'impression papier, l'incitation au covoiturage, l'usage de couverts, gobelets réutilisables et recyclables, la participation à des opérations de nettoyage, des présentations, sensibilisations au public jeune se multiplient...

Des interventions de sensibilisation, d'initiation sont conduites par la commission Environnement et Biologie.

Des actions de sciences participatives se développent...

Lors de nos manifestations pleine nature, nous essayons de réduire nos déchets, de mettre en œuvre le tri sélectif. Nous sommes encore timides dans ces approches... il y a encore beaucoup de progrès à faire. La logistique est souvent difficile à mettre en œuvre, et nos manifestations nombreuses, de faible envergure, ne facilitent pas la tâche des organisateurs.

## 6) Le championnat du Monde de Nage avec Palmes junior : Annemasse 2016.

Une belle réussite collective qui a su mobiliser plus de 150 personnes dans l'organisation. Une opération dont aujourd'hui on peut retenir, entre autre, la force d'une équipe qui a su rester soudée et cohérente, **chacun œuvrant dans son domaine à la réussite du même objectif**. J'ai eu la responsabilité de diriger cette belle manifestation.

## 7) La modification du calendrier fédéral.

Calendrier qui passe d'une année calendaire (01/01/20xx au 31/12/20xx) à une saison sportive (01/09/xx au 31/08/20xx) sans modification sur les calendriers licences.

Ce qui nous vaut d'être aujourd'hui, 23 novembre 2019, en assemblée générale pour la deuxième fois cette année !

## 8) Le futur....

Notre société est en plein bouleversement... nous devons tout faire pour rester, devenir un acteur significatif de ses évolutions et apporter notre savoir-faire, nos compétences, au service de nos territoires. Nous devons permettre au plus grand nombre l'accès aux loisirs, aux sports, à la culture et à la santé.

Des évolutions significatives sont à envisager dans :

- La place des jeunes et notre relation avec le milieu scolaire.
- Le sport santé et notre positionnement dans les territoires.
- L'organisation des activités sportives, à considérer autrement que la plongée bouteille.
- Le rôle et le soutien des CODEP (dont la démarche ANS).
- Le rôle et le soutien des clubs (principalement cadre ANS).
- .....

En conclusion, ces deux olympiades ont été tout sauf un long fleuve tranquille. Le comité a été en pleine mutation comme jamais. Il est, aujourd'hui, prêt à affronter les nouveaux défis qui se présenteront !

La condition essentielle de son succès sera dans le management de l'ensemble des bénévoles qui feront le choix de participer activement à cette merveilleuse aventure.

Il faudra encore et toujours :

- Respecter les personnes : le pouvoir de subordination n'existe pas dans le monde associatif. C'est l'envie et la reconnaissance qui sont importantes...
- Respecter l'équité : tout le monde est logé à ma même enseigne.
- Etre transparent.
- Faire vivre les procédures, nos textes réglementaires et fédéraux et les appliquer.
- Privilégier l'action à la parole.
- Respecter les procédures de prise de décisions.

La dernière année est déjà entamée. Je la souhaite sereine, responsable et efficace. Nos licencié(e)s le valent bien !

Il me reste à remercier toutes les femmes et les hommes qui ont, avec énergie et sincérité, contribué à cette belle réussite.

**Hip Hip Hip AURA !**

Daniel RICCARDI